

# Énoncé de réaction - Rotala rameux, population des montagnes du Sud

Décembre XX, 2015

**Nom commun** : Rotala rameux, population des montagnes du Sud

**Nom scientifique** : *Rotala ramosior*

**Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC)** : En voie de disparition

**Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation** : L'évaluation ci-dessus confirme la classification du Rotala rameux, population des montagnes du Sud, espèce inscrite à la *Liste des espèces en péril* (Annexe 1 de la Loi) comme en voie de disparition. Les activités continueront d'être entreprises conformément à l'objet de la *Loi sur les espèces en péril* et respecteront les échéances prescrites par la Loi.

**Justification de la désignation par le COSEPAC** : Cette plante annuelle n'est présente que dans deux sous-populations locales dans l'intérieur sud de la Colombie-Britannique. Certaines localités sont disparues par suite du développement riverain; actuellement, l'espèce est limitée par la disponibilité de sites humides saisonniers qui lui conviennent, et menacée par des espèces végétales exotiques envahissantes.

**Présence au Canada** : Colombie-Britannique

**Ministre(s) compétent(s)** :

Ministre de l'Environnement du Canada

**Activités de conservations en cours** : Le programme de rétablissement du rotala rameux (*Rotala ramosior*) au Canada a été affiché comme final dans le Registre public des espèces en péril. Le rotala rameux figure comme en voie de disparition à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril*. Il est inscrit comme une seule espèce sauvage (ou une unité désignable). Le COSEPAC a réévalué le rotala rameux comme deux unités désignables, soit la population des montagnes du Sud et la population des plaines des Grands Lacs. Pas de changement de statut est proposé pour le Rotala rameux, population des montagnes du Sud.